

Sujet : [INTERNET] Contre le déterrage des blaireaux.

De : Sandrine Franck <francksandrine@live.be>

Date : 14/04/2024 16:55

Pour : pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr

Monsieur Le Préfet,

Je vous écris pour vous demander d'arrêter de proposer des périodes supplémentaires pour la chasse aux blaireaux et vous demander de considérer le fait d'INTERDIRE un jour cette pratique d'un autre temps !

Ces pratiques peuvent être évitées et c'est en remettant en cause celles-ci que les choses peuvent changer.

Celles-ci procurent un stress énorme et entraînent une mort atroce à des êtres vivants, qui sont sensibles et qui ne méritent en aucun cas de souffrir.

Il n'y a que l'humain qui peut arrêter cela en choisissant de **voter une loi**. Dans de nombreux départements français, notamment, dans le sud, cette pratique est interdite.

D'avance, je vous remercie pour votre réponse et l'intérêt de ma démarche.

Recevez Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Sandrine